

Formation Bac Pro Apprentissage

Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

2nde Professionnelle : Productions/ Conduite des élevages et des cultures

1^{ère} et Terminale : Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

Spécialité : Polyculture Elevage



PRÉ REQUIS, ENTRÉE :

- En 2nde : Après une classe de 3^{ème} de Collège ou de l'Enseignement agricole ou un CAP Métiers de l'Agriculture.
- En 1^{ère} : Après une 2nde de l'enseignement général, technologique ou professionnelle CGEA, ou un CAP Métiers de l'Agriculture (selon niveau)
- Motivation professionnelle, intérêt pour les animaux d'élevage et la conduite des surfaces fourragères
- Sur entretien individuel
- Avoir un maître d'apprentissage
- Avoir entre 16 et 30 ans

OBJECTIFS:

- Acquérir une formation générale associée à une solide formation professionnelle en polyculture élevage pour poursuivre sa formation ou entrer dans la vie active.
- Obtenir un BEPA "travaux en exploitation de polyculture-élevage" (après avoir suivi une Seconde productions et une Première Bac Pro) puis un Bac Pro «Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole ».
- Poursuite d'études supérieures en BTS ou Certificat de Spécialisation

DÉLAIS D'ACCÈS, DURÉE :

- L'inscription est possible dès le mois de février
- Le contrat d'apprentissage a une durée maximale de 36 mois et pourra débuter dès le 1^{er} juillet
- La formation Bac Pro est réalisée sur trois années de formation, les deux premières années à la MFR de Blangy le Château, la dernière année à la MFR de Maltot. Au total les jeunes auront 55 semaines de formation à la MFR et 86 semaines d'apprentissage dans une exploitation agricole

FORMATION PAR ALTERNANCE :

- Alternance école et exploitation agricole avec une valorisation de l'expérience vécue sur le terrain
- Semaines au sein de la Maison Familiale Rurale : 17 semaines en 2nde, 19 en 1^{ère} et 19 en Terminale
- Semaines en entreprise : 30 semaines en 2nde, 28 en 1^{ère} et Terminale
- Des temps forts qui enrichissent la formation :
 - des thèmes spécifiques au support professionnel
 - des interventions de professionnels et visites techniques
 - une initiation à la conduite des tracteurs et des télescopiques en classe de 2nde
 - un voyage pédagogique à l'étranger en classe de 1^{ère}
 - une session atelier mécanique et soudure en classe de 1^{ère}
 - une formation de Sauveteur Secouriste au Travail (SST) en classe de 1^{ère}



MÉTHODES MOBILISÉES :

- Cours en salle de formation avec prise en compte du vécu en entreprise
- Visites d'entreprises et d'exploitations agricoles
- Formation alternée de périodes à la MFR et de périodes en exploitations agricoles

CONTENU DE LA FORMATION :

- Des modules d'enseignement général :
 - Français, documentation, éducation socio-culturelle et communication
 - Histoire géographie
 - Anglais
 - Activités physiques et sportives
 - Mathématiques
 - Physique Chimie
 - Informatique
 - Biologie- Ecologie
- Des modules d'enseignement professionnel :
 - Découverte du monde professionnel en élevage laitier et allaitant, cultures fourragères et céréalières
 - Sciences économiques
 - Biologie
 - Machinisme, Choix et maintien des agroéquipements
 - Gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole
 - Connaissances scientifiques et techniques relatives aux productions animales et aux productions végétales, Zootechnie, Phytotechnie
 - Module d'Adaptation Professionnelle : Conduite d'un élevage bovin allaitant



ÉVALUATION ET QUALIFICATION :

- Les compétences acquises sont validées par des évaluations réalisées en cours de formation, des épreuves écrites, orales et pratiques, réalisées à la MFR et en milieu professionnel
- Les épreuves du BEPA : toutes se déroulent en contrôle continu en classe de 2^{nde} et de 1^{ère}
- Les épreuves du Bac : l'examen comporte 7 épreuves obligatoires qui s'appuient sur des contrôles en cours de formation (CCF) en classe de 1^{ère} et de Terminale, et des épreuves terminales en juin de la 3^{ème} année de formation (épreuves écrites : Français, Histoire-géo, Maths, Epreuve Technique ; Epreuve orale : soutenance du rapport de stage)
- La délivrance des diplômes du BEPA et du Baccalauréat Professionnel attestent l'acquisition des compétences

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES :

- Poursuite d'études supérieures en BTS ou Certificat de Spécialisation de niveau IV
- Chef d'exploitation agricole
- Responsable d'élevage
- Salarié d'exploitation agricole ou d'entreprise agricole
- Salarié d'organismes du secteur para-agricole

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap

TARIF(S) :

- La formation est totalement prise en charge par les OPCO OCAPIAT
- Les frais de déplacement et d'hébergement et de restauration sont à la charge de l'apprenti
- Les entreprises peuvent prétendre à une aide. Elle atteint 5 000 € pour un mineur et 8 000 € pour un majeur la 1^{ère} année du contrat signé entre le 01/07/2020 et le 28/02/2021, puis 2 000 € la 2^{ème} année et 1 200 € la 3^{ème} année. L'aide sera versée de façon mensuelle.
- Formation rémunérée, barème sur demande, selon l'âge et les années de formation, de 27 à 100 % du SMIC (barème sur demande)

RESPONSABLE DE LA FORMATION / CONTACT :

- M. KINET Jean-François, directeur
- Tél. : 02 31 64 72 39 - Mail : mfr.blangy@mfr.asso.fr